



Le dépôt de gerbe au cimetière Saint-Léonard est prévu à 11 h 45

valent au SMIC pour personnes handicapées »  
centrale général  
cités de la vie  
et la Mayenne.

## Au pied des Arbres de mémoire, à Pruillé, un lieu de repos écolo pour les défunts

Près de Feneu, un parc privé accueille depuis trois ans les cendres des défunts. Mais une loi en suspens freine son développement et le menace de mort. Réginald Freuchet ne comprend pas cet acharnement contre « l'alternative écologique au cimetière ».



Valérie Allard

Maintenant ou à l'heure de notre mort ! La ques-

Fatalement. Elle tient du spirituel et du matériel : que faire de ce

corps encombrant ? Et que faire, après les siècles des siècles, de ces milliards de corps qui s'entassent dans les cimetières ? D'ores et déjà, un défunt français sur quatre est inhumé. • Et 41 % des plus 40 ans manifestent l'intention de l'être. Mais huit familles sur dix ne choisissent pas le cimetière comme lieu de destination pour les cendres de leurs défunts », argumente Réginald Freuchet, directeur des Arbres

de mémoire, un parc paysager de 4,5 hectares situé à Pruillé, entre Feneu et Grez-Neuville. 220 arbres de douze essences

Auprès de leurs arbres, une trentaine de défunts reposent ici en paix

différentes y ont été plantés en 2003. La canicule en a fait mourir certains, mais seul le chêne pédonculé a définitivement rendu l'âme. Chacun d'eux est destiné à accueillir une ou plusieurs urnes funéraires, entouées au pied du tronc.

**Maintenant ou à l'heure de notre mort**

Pour Réginald Freuchet, le parc paysager cinéraire est « une véritable alternative écologique au cimetière. Il y en a 80 en Suisse, 50

en Allemagne et un seul comme le nôtre en France. C'est un concept qui ne demande qu'à vivre. Nous recevons vingt demandes par mois, de partout. Malheureusement, nous sommes sous la menace d'une loi liberticide ».

En juin 2006, deux ans après la création des Arbres de mémoire, le Sénat a voté à l'unanimité une proposition de loi (la loi Sueur) qui freine le développement du concept. • Monsieur Sueur veut tout envoyer au cimetière », déplore Réginald Freuchet. L'Assemblée nationale n'a pas encore eu l'occasion d'examiner la

proposition de loi, mais si elle l'adoptait à son tour, ce serait un enterrement de première classe pour les parcs cinéraires privés.

**« Nous ne lâcherons pas »**

« Nous ne lâcherons pas », assure Réginald Freuchet, malgré les difficultés économiques qu'il ne nie pas. Les contrats en cours sont loin de rentabiliser l'investissement (220 000 €). Même à 3 900 € pour une concession de 90 ans. Ce tarif s'entend pour un arbre avec un rayon de trois mètres autour, et 700 € pour chaque urne supplémentaire.

Didier PAILLAT

## Jacques veut « rester dans le cycle de la vie »

Artiste peintre à Brion, Jacques Dorient a acheté un « arbre de vie » dans le parc de Pruillé. Un chêne-vert. • Pos parce que j'ai glandé toute ma vie, plaisante-t-il, mais parce que j'aime la sagesse, la force, la vigueur. • Et d'ajouter, toujours sur le ton de la plaisanterie : • En plus, sous les chênes, il pousse parfois des champignons. •

« Toujours les morts avec les morts »

Se faire inhumé, oui, mais après ? Jacques n'avait pas envie que ses cendres aillent dans

un columbarium. • Ça ressemble à des boîtes à lettres. On se croirait dans une consigne de gare. • Il ne voulait pas non plus que ses cendres soient jetées dans un de ces espaces placés à côté des crématoriums : • C'est comme un cimetière. C'est toujours les morts avec les morts. •

Le concept du parc de mémoire l'a séduit : • Je suis proche de la nature, j'en appartient à la nature. Finit en cendres, entre ciel et terre, ça me plaît assez. Et puis, c'est personnel. Un arbre, c'est beau, c'est symbolique. Pour moi, c'est la

melleure formule pour finir sa vie. D'ailleurs, la mort fait partie de la vie. J'aime mieux être brûlé que mangé par les vers. • C'est plus sain et plus propre. •

**« Un arbre, c'est pas macabre »**

« Et puis, continue Jacques. Dorient, reposer éternellement au pied d'un arbre, ce n'est pas macabre. On reste dans le cycle de la vie : la nature est un grand tout. Après avoir partagé la vie des hommes, partager celle des arbres est une perspective séduisante et reposante. »

## En bref

### Café philosophique de la tenture de l'Apocalypse mardi

Le premier Café philosophique de la tenture de l'Apocalypse, se tiendra le mardi 6 novembre à 18 heures. Face à la tenture de l'Apocalypse, différentes personnes seront invitées à faire part de leurs impressions sur ce chef-d'œuvre unique de l'art médiéval. Historiens, spécialistes de l'architecture, philosophes, journalistes, théologiens, autant d'éclairages complémentaires et/ou divergents seront apportés lors de cinq cafés philosophiques. Le nombre de place est limité. S'inscrire au 02 41 86 51 46 ou 02 41 86 48 83. La rencontre s'achève par un cocktail dînatoire. Tarif : 5 € à partir de 18 ans.

## Arrière de l'Ouest »

1957

été signalée. Pêcheur infatigable, la victime ne quittait guère son bateau ; il lui arrivait souvent d'y passer la nuit. Est-il tombé dans la Maine, perdant l'équilibre ? La suite de l'enquête précèdera, peut-être, ce point. Quoi qu'il en soit, cette découverte a suscité une émotion fort compréhensible aux témoins du repêchage du noyé.

## Le canular sur Internet persiste pour sauver une petite fille déjà décédée

Un mail circule encore sur Internet, indiquant que le Centre hospitalier universitaire recherche un donneur de sang de groupe A pour sauver une petite fille d'un

an (prénommée parfois Noëlle, parfois Aurélie ou encore Noémie). L'établissement français du sang ne procède pas ainsi pour trouver des donneurs. La petite

## Un ouvrier blessé

### après une chute de 2 mètres

Un ouvrier d'une entreprise de Saint-Jean-de-Linières, qui travaillait sur un chantier de rénovation rue Montaut en centre-ville d'Angers, a fait une chute de deux mètres, en glissant sur une échelle, hier vers 13 heures.

## Une octogénaire renversée sur le plateau piétonnier

Un fourgon Nissan qui effectuait à faible allure une marche arrière rue des Poëliers, sur le plateau piétonnier d'Angers, a percuté une dame âgée de 83 ans,

fille en question serait malheureusement décédée depuis longtemps et n'a jamais été hospitalisée au CHU d'Angers.

Des milliers d'internautes se mobilisent inutilement. Le CHU d'Angers demande de « stopper cette chaîne » et invite à consulter le site <http://www.hoaxbuster.com/>.